

Le Portifontain

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

infomag

N°4

De FEVRIER à JUIN 2015



p.2
Edito

p.3
Etat Civil

p.4
Infos Mairie

p.5
Budget BP2015

p.6-7
Infos Pratiques

p.8-9
Infos diverses

p.10-11
Travaux/Voirie/Sécurité

p.12-13
Environnement

p.14-15
Ecole/Cantine/Garderie

p. 16-21
Associations

p.22
Conseil Municipal

p.23
Santé Publique

p.24 Agenda



Borne électrique p.12



Fête du Village p.20

République Française
Département de Seine-et-Marne

MAIRIE de
FONTAINE-LE-PORT





édito

Chères Portifontaines,
Chers Portifontains,
Madame, Monsieur,

Les semaines d'hiver ont été bien occupées par les services techniques qui se sont consacrés entre autres travaux à, l'entretien du matériel, des bâtiments municipaux ou encore à la remise en état d'un chemin oublié sur le Hameau de la Coudre.

Le 13 avril, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2015 dont vous trouverez les chiffres en page centrale.

Un budget préparé de façon rigoureuse et réaliste. Malgré l'importante diminution des dotations de l'Etat, la baisse significative de la taxe habitation, le cout engendré par la loi sur l'aménagement des rythmes scolaires, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

Le budget de fonctionnement correspond aux prestations de service, aux fluides, à l'entretien des bâtiments, du matériel, de la voirie, aux assurances, aux charges de personnel, à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, de l'accueil du centre de loisirs, aux fournitures pour les écoles, au CCAS, aux subventions des associations etc....

Sous réserve de l'accord des dossiers de subventions envoyés mi-mars, le budget d'investissement nous permettra d'effectuer, des aménagements de sécurité routière, (route de Massoury, Grillons, Général Roux, Vieille montagne et Chemin de Fer) la création d'une raquette de retournement rue de la Forêt pour desservir les services de pompiers et de collecte des Ordures ménagères, la mise hors d'eau du clocher et de la toiture de la station de pompage, les réparations des plaques éclatées du mur du cimetière et la reprise de soubassement du mûr, etc

Une réflexion est actuellement menée sur la place et le devenir de Fontaine le Port dans la communauté de communes du Pays de Seine.

Je reste à votre entière disposition et vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de notre lettre communale.

Béatrice Mothré - Maire

MAIRIE : heures d'ouverture au public

Le matin :

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Permanence :

le mardi de 18h à 19h (hors vacances scolaires).

Services de la mairie :

Accueil au secrétariat de la Mairie :

Tél. : 01 64 38 30 52 - Fax : 01 64 38 36 07

Courriel : mairie-fontaineleport@wanadoo.fr

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) :

sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la mairie

Sites internet :

www.fontaineleport.fr (prévu début 2015)

www.cc-paysdeseine.fr (Intercommunalité)

École :

École Primaire de Fontaine-le-Port : 01 64 38 32 69

Directrice : Madame Bude

Cantine - Garderie : 01 64 38 30 40

Divers :

- EDF: 0810 333 077

- GDF: 0810 433 077

- Véolia-Eau: 0811 900 400

Bureau de poste de Fontaine-le-Port :

Lundi, mercredi, vendredi de 14h30 à 16h30 Samedi de 9h30-12h (tous les 15 jours)

Caserne des pompiers : 18

Commissariat de Police de Melun : 17

Déchèterie du Chatelet-en-Brie :

N° Vert (gratuit) : 0 800 814 910

ETE (du 1er avril au 31

octobre)

- du lundi au

vendredi : 15h à 19h

- le samedi : 10h à 19h

- le dimanche : 10h à 13h

JOURS DE FERMETURE :

25 décembre - 1er janvier - 1er mai

Pour nous contacter et/ou insérer un article dans le Portifontain

Courriel : leportifontain-fontaineleport@orange.fr

Site : www.fontaineleport.fr (Prévu Sept 2015)

Directeur de la publication : Béatrice Mothré

Rédaction et Photos : Service communication

Permanences des élus :

Madame le maire, Béatrice Mothré, reçoit sur rendez-vous, à prendre au secrétariat de la mairie, le mardi de 17h à 19h (hors vacances scolaires)

ETAT CIVIL

Bienvenue à...

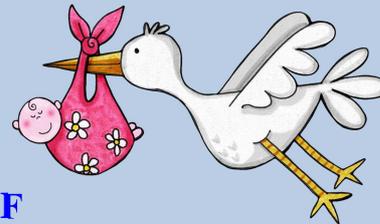
Le 17 janvier 2015 : **Julia, Elise THORY**

Le 22 mars 2015 : **Oscar, Jules RACINE**

Le 28 mars 2015 : **Sacha, Charlie LOSEILLE**

Le 17 avril 2015 : **Eliott, Félix, Philippe ACHIMOFF**

Le 9 mai 2015 : **Baptiste, Flavien LOUVET**



Félicitations à...

Le 21 mars

Epoux : **Grégory DANEL**
77590 Fontaine-le-Port

Epouse : **Kelly CASEIRO**



Ils nous ont quittés...

Le 29 janvier 2015

Anna TURK, veuve d'Antoine Janes Age: 102 ans

Le 10 mars 2015

Marguerite COLL, veuve de Gabriel Patey Age: 95 ans

Le 30 janvier 2015

Dominique DENIZET, Age: 67 ans



Mairie

Information - Collecte SMICTOM

Le SMICTOM a informé la Mairie que les bacs ne seront désormais plus collectés en cas de difficultés de circulation rencontrées dans les rues en raison des stationnements gênants. Nous vous demandons de veiller au bon stationnement de vos véhicules durant les jours de collecte.

Important : Ces stationnements gênants peuvent aussi empêcher le passage de camions de pompiers voir d'autres secours, etc....

SECURITE des PERSONNES et des BIENS

Vous êtes sollicité au quotidien par des appels publicitaires téléphoniques. Certaines personnes se présentent comme dépositaires de services publics, ces appels deviennent de plus en plus insidieux, allant jusqu'à vous mettre en confiance en vous donnant le nom de la personne qui se rendra chez vous avec une carte professionnelle, de police

Ne répondez pas aux rendez-vous

que l'on vous propose,

Ne faites entrer personne se présentant comme envoyé par la Mairie, **Ne communiquez à personne vos coordonnées bancaires, SOYEZ TRES VIGILANT**

**Recensement citoyen -
journée citoyenne**

Le recensement citoyen obligatoire concerne tous les jeunes, garçons et filles, de 16 ans. Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

Livret de Famille

Pièce d'identité

Justificatif de domicile

L'attestation de recensement qui vous sera remise par la mairie est obligatoire pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...) et permet d'être inscrit d'office sur la liste électorale de votre domicile.

Opération tranquillité vacances

Nous vous rappelons que le dispositif "Opération Tranquillité Vacances" est entièrement gratuit et qu'il vous est proposé tout au long de l'année.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit simplement de remplir le formulaire en Mairie. Bonnes vacances à tous.

Ci-joint formulaire dans le Portifontain

**BRUITS
Arrêté municipal****Article 1 er :**

Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air sont autorisés à fonctionner :

- Les jours ouvrables de

8h00 à 12h00 et de **13h30 à 20h00**

- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**

- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

Article 2 :

Procès-verbal sera adressé à tout contrevenant au présent arrêté.

Article 3 :

Les services de Police sont chargés de l'application du présent arrêté.

Feux de jardin**Réglementation & Environnement**

La Préfecture rappelle les dispositions suivantes sur la réglementation concernant les feux de jardin.

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, l'article 84 stipule clairement que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets ménagers quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

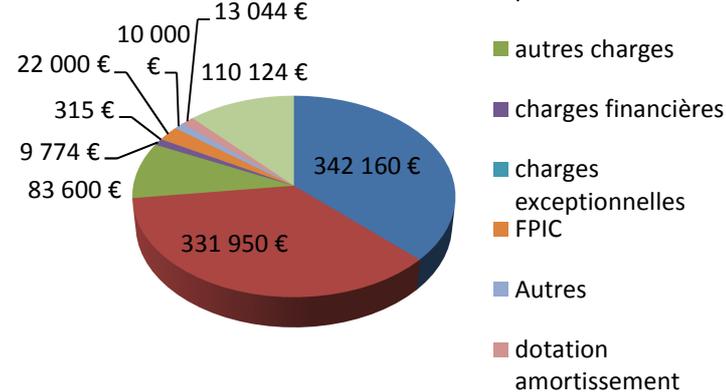
Finances

Budget BP 2015, voté le 13 avril 2015

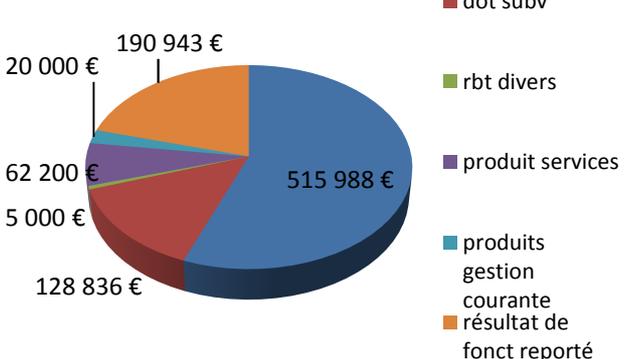
Le budget 2015 voté le 13 avril 2015 à l'unanimité a pour seuls mots d'ordre, économie et gestion au plus juste. Nous avons établi un budget réaliste qui tient compte :

- d'une baisse de 28 000 € de dotation de l'état ,
- d'une perte de base sur les taxes d'habitation de 24 000 €
- d'une absence de rentrée de TVA sur 2013 sur l'aménagement des chicanes Rue du Parc .

Dépenses de fonctionnement BP2015



Recettes de fonctionnement BP2015

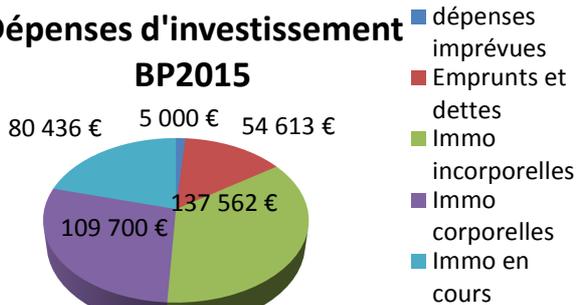


Il a été décidé de diminuer de 10 à 15 % les dépenses inscrites au budget de fonctionnement et parfois davantage, les vœux du maire sont ainsi passés de 4 000 € à 490 €.

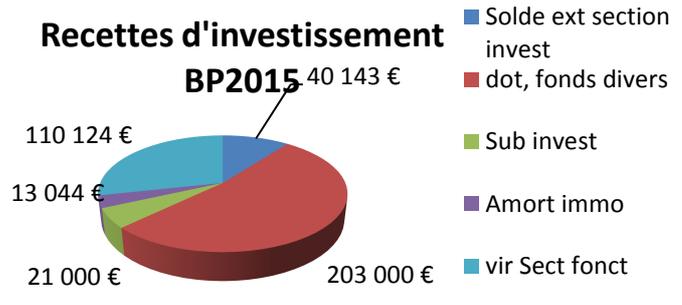
Les NAP (nouveaux rythmes scolaires) seront et l'accueil de loisirs seront maintenus pour 2015/2016, le coût de ces deux prestations se montent à 33 000 € auxquels il faut ajouter environ 6 000€ de fluides fournitures, ménage ... (1/2 jour d'école en plus par semaine).

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement constituera un premier fonds de réserve au vu de la construction cantine garderie et mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes.

Dépenses d'investissement BP2015



Recettes d'investissement BP2015



Le budget d'investissement portera principalement:

- Les frais d'études pour 80 000 € pour la construction de la cantine garderie avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, frais de géomètre et d'études de sol, la délégation de service public d'eau potable ...
- 40 000 € en travaux sur les bâtiments avec demande de subvention pour chacun des dossiers (mise hors d'eau du clocher, réfection des abat sons et de 2 piliers à l'église, reprise du muret et des plaques du mur du cimetière, reprise de la toiture – mur et faitage de la station de pompage)
- 40 000 € de travaux d'aménagement de voirie avec demandes de subventions en Amendes de Police. Route de Massoury, Rue du Général Roux, Vieille Montagne et Chemin de Fer, Rue des Grillons,
- 42 000 € de travaux sur voirie sans possibilité de subventions, Rue de la Forêt, reprise bitume et création d'une raquette demi-tour pour les services pompiers et tri sélectif, reprise de trottoirs place des tilleuls et porte cavalière, marquage au sol ...

Infos Pratiques administratives

Assurances

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement	Date du document + 2 ans	
Contrat	Durée du contrat + 2 ans	
Relevé d'information automobile	Permanente	
<u>Assurance-vie</u>	10 ans	Ce délai s'applique au bénéficiaire de l'assurance dès qu'il a connaissance du contrat
Dommages corporels	10 ans	

Véhicules

Type de document	Durée de conservation	Précisions
PV pour <u>amende forfaitaire</u>	3 ans	Si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, l'automobiliste ne doit plus rien
Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule	+ 2 ans en cas de revente (<u>vice caché</u>)
Certificat d'examen du permis de conduire	4 mois	+ jusqu'à réception du permis

Banques

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans	À compter de la dernière échéance
Relevés de compte, talons de chèque	5 ans	Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 18 mois

Famille

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	Permanente	Certaines procédures nécessitent un <u>acte d'état civil récent</u>
Avis de versement d'allocations familiales	3 ans	Délai de reprise en cas de trop versé (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration). L'allocataire a 2 ans pour agir en paiement de ses prestations.
Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente	En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie peut en délivrer une copie
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs) ^[1]	Permanente	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi
Livret de famille	Permanente	En cas de perte, un <u>dupliquata</u> ^[2] peut être obtenu à la mairie

Impôts & Taxes

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans	À compter de l'année qui suit l'année d'imposition (exemple : déclaration 2009 à conserver jusqu'à la fin 2012)
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an	3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement

Source : Mise à jour le 05.02.2015 - Direction de l'information légale et administrative

Vie Publique

Infos Pratiques administratives

Travail

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail.	Jusqu'à liquidation de la retraite	Le salarié dispose de 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire
Attestation assedic ou pôle emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage	Ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite
Reçu pour solde de tout compte	6 mois	À compter de la signature du salarié (3 ans à défaut de signature)
Échéances allocations chômage	3 ans	Délai de reprise du trop perçu (10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration). Ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite.
Titres de paiement de la pension de retraite	Permanente	Documents utiles pour le calcul des droits à la pension de réversion

Santé

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	Délai de reprise du trop perçu (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration)
Carte de mutuelle, demande de remboursement ...	Variable selon l'organisme	Voir les délais prévus dans le contrat
Ordonnances	1 an minimum	<ul style="list-style-type: none"> • Délivrance de lunettes : 3 ans (personne de plus de 16 ans) • Délivrance d'audioprothèses : pas de délai
Preuves du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite	
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	Permanente	Carnet de santé d'un enfant à conserver au moins jusqu'à sa majorité
Certificats, examens médicaux, radiographies	Permanente	Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé

Logement

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Factures d'électricité et de gaz	5 ans	Délai pour contester une facture. Le fournisseur a 2 ans pour agir en paiement contre un abonné.
Factures d'eau	5 ans	Délai pour contester une facture. Pour agir en paiement contre un abonné, le fournisseur a : <ul style="list-style-type: none"> • 4 ans (fournisseur public), • 2 ans (fournisseur privé).
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an	
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans (à compter de la restitution)	
Factures liées aux travaux	10 ans ou 2 ans selon la nature des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Gros-œuvre : 10 ans • Petits travaux (fenêtres par exemple) : 2 ans
Certificats de ramonage	Durée d'occupation du logement + 1 an	
Attestations d'entretien annuel des chaudières	Durée d'occupation du logement + 2 ans	
Titre de propriété	Permanente	
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic [=] , procès verbaux des assemblées générales de copropriété...	10 ans	
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer	Durée de la location + 3 ans	Ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidence principale (vides ou meublés)
Courrier de révision de loyer	Durée de la location + 1 an	Ce délai s'applique aux logements loués à titre de résidence principale (vides ou meublés)
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Durée de la location	Jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie
Échéance APL	2 ans	

Infos diverses

Panneau lumineux d'informations

La Commune de Fontaine-le-Port s'est dotée le 25 mars 2015 d'un panneau lumineux à diodes, permettant de diffuser des messages déroulants.

Il est situé rue du général Roux, en face de la mairie.

Ce panneau est destiné à diffuser les messages d'information de la préfecture, des services municipaux, mais aussi de permettre aux associations de Fontaine-le-Port d'informer le public des manifestations qu'elles organisent.

Faire passer une information sur le panneau lumineux est gratuit.

Les messages doivent concerner des informations d'intérêt général et relatives à Fontaine-le-Port s'adressant à un nombre suffisamment large de personnes.

Aucune information présentant un caractère commercial, politique ou confessionnel ne sera admise.

Un formulaire de demande de diffusion ainsi qu'un guide d'utilisation de ce panneau lumineux ont été transmis aux associations Portifontaines.



Installation du Panneau



Infos diverses

Quelques informations sur le dossier de la construction cantine-garderie

Voilà enfin ce dossier lancé, notre volonté est d'y apporter toute l'énergie, la rigueur et le sérieux nécessaires afin de respecter l'échéancier établi.

Afin de pouvoir mener au mieux ce dossier tant au point de vue technique que financier (mise en concurrence – appels d'offres – codes des marchés, analyses des offres, mission sécurité, suivi des paiements, constitution des dossiers, etc. ...) la commission travaux réunie le 5 janvier puis le conseil municipal ont validé le choix de se faire assister dans la maîtrise d'ouvrage.

Le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage a été arrêté après réception des devis.

Une levée de géomètre a été réalisée sur l'ensemble des parcelles concernées, à savoir du haut de la rue Jean Moulin à la rue du Général Roux et du Chemin de Fer.

L'étude de sol par carottage devrait se faire courant juin.

Une réunion se tiendra en mairie la première semaine de juin en présence des financeurs du projet et que sont, le conseil général, la région Ile de France, le CAUE 77 pour l'environnement, la direction des services de santé, la PMI, en présence de notre assistant à maîtrise d'ouvrage.

Prix décerné par la commune

Sans connaître l'origine familiale du peintre, Béatrice Mothré a remis la médaille de la Commune de Fontaine le Port à Madame **Frédérique DUGORNAY-ROUSSEAU** pour un superbe triptyque exposé au 29^{ème} salon d'arts plastiques de Samoreau.

Celle-ci était d'autant plus émue qu'elle était la nièce de Madame CHEMIN, famille Portifontaine très connue, chez qui elle venait passer ses vacances et profiter de nos bords de Seine.



Infrastructures

Travaux / Voirie / Sécurité

Divers travaux et entretien

Ecoles :

- Fin des peintures de la classe élémentaire.
- Reprise du plafond endommagé depuis 2013 du bureau de la Directrice.
- Dépose de l'ancien compteur EDF.
- Mise en sécurité du disjoncteur sous le Préau.
- Pose de carrelage, sanitaires en maternelle et derrière le lavabo d'une classe primaire.
- Pose d'une fixation oubliée en 2012 sur la grille de clôture.
- Installation de distributeurs de savon - essuie-mains et papier toilette.

Salle des Fêtes :

Réfection de l'entrée, de la cuisine et des sanitaires.

Quelques semaines durant l'hiver ont été consacrées à une remise en état des peintures effectuée par Patrick des services techniques :

- Salle Pasteur plinthes et portes.
- Salle des Fêtes : Entrée - sol - murs et nez de marches cuisine - bas de scène - local électrique - murs et portes des sanitaires.
- Installation d'un limiteur sonore afin de contenir les décibels.



Cantine – Garderie :

- Lessivage de l'Algéco.
- Pose de distributeurs savon - essuie-mains et papier toilette.
- Remise en peinture des murs sanitaire et sous lavabos.
- Pose de faïence blanche au-dessus des lavabos,
- Remplacement des boutons poussoirs (rouillés) des lavabos désormais raccordés au chauffe-eau pour diffusion d'une température douce lors du lavage des mains des enfants.
- Achat d'un réfrigérateur semi professionnel répondant aux normes de conservation.



Travaux curage imprévus

Suite aux inondations recensées lors des fortes pluies du bas de la route de Massoury au Pont aux Amours puis sur le réseau arrivant Rue Général Roux, un nettoyage de canalisations a été entrepris par la Société VEOLIA ce qui a permis de retirer de nombreux morceaux de bitume et de ciment colmatés etc ...

Travaux / Voirie / Sécurité

Une borne de recharge pour véhicules électriques en accès libre

La Ville de Fontaine-le-Port va installer deuxième quinzaine de juin une borne de recharge pour véhicules électriques libre d'accès et gratuite, Parc Emile Millet.

Nous sommes la première commune de l'intercommunalité du Pays de Seine à le faire.

Mais au-delà du service rendu à nos concitoyens qui ont ou qui auront bientôt un véhicule électrique, cette initiative a des significations diverses.

Tout d'abord, celle de donner un sens réel à notre engagement en faveur du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques.

Nous savons tous combien notre planète souffre de l'automobile, qui représente encore plus de 45 % de la pollution de l'air en France.

Une borne géo localisée, un rechargement sécurisé, dès 30 minutes

Ensuite, pour tous ceux déjà acquis à cette cause, notre ville va se faire encore plus accueillante. Car cette borne sera géo localisée et identifiable par l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques circulant à l'entour.

Cela représente une invitation supplémentaire à nous rendre visite et c'est la raison pour laquelle nous avons trouvé judicieux de l'installer sur le parking du Parc Emilie Millet, un lieu central proche de l'activité du village.

Enfin, avec une telle initiative, Fontaine-le-Port s'inscrit dans une dynamique qui construit le futur.

Plus de 2 000 000 de véhicules électriques sont attendus en France d'ici à 2020 et déjà plus de 26 % des habitants de ce pays sont disposés à en acquérir un dès lors que les infrastructures de charge seront visibles dans l'espace public.

Installée par le syndicat d'électrification de Seine-et-Marne, cette borne de fabrication française et totalement recyclable offre la possibilité de charger tout véhicule électrique, y compris les scooters et vélos, de 3 à 22 kWA.

Vous pouvez laisser votre véhicule se recharger et profiter de flâner en centre-village ou de faire une petite course chez notre boulanger.



Environnement – Cadre de vie

Réouverture de chemin

- Durant plusieurs semaines, Michael des services techniques s'est employé à élaguer, débroussailler, tailler, ramasser branches et troncs afin de remettre en état le Chemin des Vaches situé sur le hameau de la Coudre. Cette réouverture de chemin devrait ravir les riverains et autres randonneurs.



Pont du Ru

Le Syndicat des Rus du Chatelet-en-Brie a pris en charge la restauration du Pont du Ru, situé parc de la Mairie.

Lors d'une visite du site par la Police de l'Eau, il a été constaté un manque important d'oxygénation de l'eau en faveur des poissons et demandé que le vannage reste ouvert à l'année.

Travaux d'entretien réalisés par la SNCF :

- Coupe et élagage du chemin en bout de la Rue Michelis qui permet une balade pour rejoindre la forêt de Barbeau par Féricy.



Environnement – Cadre de vie

Tontes tardives

Lors de vos promenades en Bord de Seine vous pourrez découvrir la mise en place de tontes tardives délimitées depuis le quai Soupeaux en face de la Gare passant sous le pont de Seine. Des panneaux pédagogiques seront installés pour présenter et faire découvrir la flore et les insectes de ces lieux.



Hirondelles

Les hirondelles sont des oiseaux familiers. Ce sont de précieux indicateurs de la qualité de notre environnement et pourtant, leur nombre est en déclin. Les causes sont nombreuses: moins d'insectes qui constituent leur alimentation principale (pesticides), moins de bâtiments accueillants pour faire leurs nids, et une forte augmentation des taux de mortalité lors des périodes de migrations (intempéries et sécheresse sur les sites d'hivernage).

Nos hirondelles passent l'hiver au Nord de l'équateur. Le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Centrafrique, sont les pays que choisissent les hirondelles qui nichent en France (soit des distances de 5 à 7000 Km) contrairement aux hirondelles russes et anglaises qui préféreront les pays du sud de l'équateur (soit des distances souvent supérieures à 10000 Km).



Hirondelles rustiques

Elles connaissent un déclin alarmant en France. (Notamment les hirondelles rustiques et de fenêtre). Entre 1989 et 2009, les effectifs d'hirondelles de fenêtre ont chuté de 41 %.



Hirondelles de fenêtres

Elles sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 portant sur la protection de la nature et l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national. A ce titre, en application de l'article L411-1 du Code de l'environnement, sont interdits et en tout temps, « la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente ou leur achat ». Tout contrevenant est passible d'une amende de 15 000 euros et/ou d'une peine d'emprisonnement d'une durée maximale de 1 an (art. L415-3 et suivants du Code de l'environnement).

ECOLE

Carnaval des enfants en images



GARDERIE

Les Ateliers NAP fêtent Pâques,

Pour le plus grand plaisir des enfants inscrits aux NAP, ils se sont livrés à une chasse aux œufs dans le Parc de la Mairie organisée par Bénédicte, Héloïse et Vincent les gentils organisateurs et animateurs du centre de loisirs et des ateliers mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.



C.C.A.S

Le contact entrepris depuis janvier par les membres du CCAS pour venir en aide aux personnes âgées, seules, souffrantes ou dans l'incapacité momentanée de pouvoir se déplacer a permis de répondre aux besoins avec :

- le portage de repas pour 5 personnes / jour,
- 2 dossiers de téléassistance,
- 1 dossier de demande de cartes de stationnement pour invalidité,
- 4 dossiers de mise en place d'aide-ménagère à domicile

Le portage des repas va s'interrompre durant les vacances scolaires.

Le CCAS reste néanmoins joignable durant cette période estivale avec un contact téléphonique qui sera assuré par une astreinte (Elus – bénévoles).

Vous pouvez appeler la Mairie au **01 64 38 30 52** pour tout problème rencontré.

Chaque personne du CCAS vous remercie pour votre accueil, votre confiance envers elle et vous assure de leur profonde sympathie.

CONSEIL UTILE ET NECESSAIRE :

N'oubliez pas de vous hydrater et de boire beaucoup au quotidien et plus particulièrement en cas de fortes chaleurs.

Vie au Village

Associations

La Portifon'Trail : une 1ère édition inondée de soleil et de sourires !

LA PORTIFON'TRAIL, course nature de 17 km au départ et à l'arrivée de Fontaine-le-Port, s'est déroulée le 17 mai dernier sous un soleil radieux ! 224 traileurs et une cinquantaine d'enfants (répartis sur 3 courses) ont participé à cette fête, dont de nombreux portifontains.

Après avoir découvert le cœur du village, les adultes ont emprunté de nombreux sentiers monotraces en forêt de Barbeau et ont pu profiter de magnifiques points de vue sur la Seine et la forêt de Fontainebleau. Le parcours a été jugé très agréable mais quelque peu difficile compte tenu de la boue, des côtes, de multiples raidillons et des portions techniques.



Départ course des adultes



Départ course des enfants



Podium des enfants

La bataille pour la 1ère place chez les hommes a fait rage jusqu'au bout puisque Guillaume ROUGET l'emporte devant Bastien CASTEX pour 3 petites secondes.

Chez les femmes, Blandine BRUNO dispose des autres concurrentes avec une avance de 55 secondes sur sa première poursuivante. Un parcours sur herbe avait été tracé pour les enfants afin qu'ils puissent faire «comme les grands» et s'amuser sous les applaudissements des parents, spectateurs et bénévoles.

Associations

Tous les participants ont été récompensés. Un ravitaillement était organisé à l'arrivée pour petits et grands afin que chacun puisse se ressourcer au soleil. Ce moment de convivialité était aussi un moment d'échange avec les organisateurs et bénévoles afin de recueillir les avis des traileur(es).

34 bénévoles étaient au service des coureurs, tout comme les deux kinésithérapeutes-ostéopathes qui prodiguaient des soins aux traileurs qui le souhaitaient.

Cette première édition étant terminée, il reste à en faire le bilan pour se projeter vers 2016 !

**Podium femme :**

- Blandine BRUNO (AS Rochette Dammarie les L.) : 1h 31' 30
- Alexandra RICHARDSON (non licenciée) : 1h 32' 25
- Solange PICARD (non licenciée et portifontaine) : 1h 33' 59

Podium homme :

- Guillaume ROUGER (Pontault AAC) : 1h 08' 54
- Bastien CASTEX (non licencié) : 1h 08' 57
- David WAMSTER (AS Rochette Dammarie les L.) : 1h 09' 13



Associations

Des nouvelles du Club d'Echecs

Le rayonnement du classique tournoi d'échecs de Fontaine le Port, l'« Open du 8 mai » ne s'est point démenti. Des joueurs venus d'horizons les plus divers - de la Seine-et-Marne, de Paris, du Loiret, des Yvelines, etc. - se sont affrontés sans complexe dans la salle des fêtes lumineuse.

Après une courte allocution de bienvenue, Madame Maryline Heuzé, adjointe au maire, prononça la phrase magique donnant le départ de la compétition, à savoir :

« **Les noirs appuient sur la pendule !** »

Dans un silence bourdonnant, l'ambiance et la bonne humeur furent cordiales entre joueurs jeunes et plus âgés.

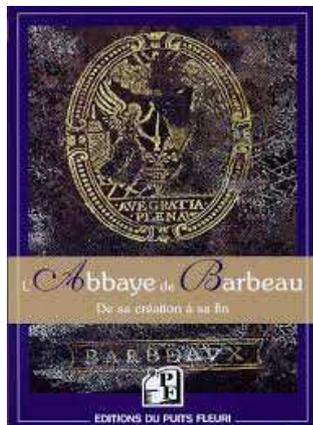
Une petite Ana de 5 ans 1/2 débuta la première des sept parties avec le sourire...

Au prochain Open !

Gaston Abougit, Président de l'Echiquier de Fontaine le Port



Associations



Histoire et Généalogie

Réunion mensuelle se tient le troisième lundi du mois à 18 heures 30, tous les portifontains y sont les bienvenus...

Il reste quelques ouvrages sur l'abbaye de Barbeau
Pour tous renseignements, contacter Monsieur Chappaz au **06 11 24 81 39**

Gymnastique Volontaire

Un nouveau cours Zumba est ouvert à partir du samedi 10 janvier à 10h30.

Nous vous rappelons des cours déjà existants les mercredis matin :

- Gymnastique Volontaire de 9h15 à 10h15
- l'Activ'Marche à 11h30. "

Pour toutes informations, contactez Thérèse : **06 31 72 50 01**



A Fontaine-le-Port

COURS de ZUMBA

Tous les samedis de 10h30 à 11h30

A partir du 10 janvier 2015

VENEZ
NOMBREUX
Pour tous à partir
de 18 ans



Associations

Le Comité des Fêtes

Samedi 20 juin participez à la FETE DE L'ETE

La 5ème édition de la fête de l'été, organisée par les associations se déroulera le 20 juin. C'est la fête du village, nous vous y attendons nombreux et vous proposerons des activités tout au long de la journée : kermesse de l'école (Fontaine aux Jeunes), expositions photos (Mairie), exposition patchwork-peinture-couture, art floral (Comité des Fêtes), Démonstration Gym (AGV), jeu d'échecs (Echiquier de Fontaine le Port), balade découverte du village ...

Les enfants de l'école présenteront leur spectacle de fin d'année

Un programme détaillé vous sera distribué début juin et sera aussi consultable sur le BLOG internet du Comité des Fêtes <http://comite-des-fetes-de-fontaine-le-port.blogspot.fr/>

La journée se prolongera par un barbecue Square Millet (ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps). Un apéritif sera offert à 20h par le Comité des Fêtes. Apportez votre repas, des tables et bancs seront installées (vous pouvez aussi amenez les vôtres). Des barbecues seront à votre disposition pour vos grillades.

Les festivités continueront par une retraite aux flambeaux qui nous mènera sur les berges de la Seine d'où nous pourrons admirer le FEU d'ARTIFICE programmé par la Municipalité.

Les personnes souhaitant apporter leur contribution à l'organisation de cette journée sont les bienvenues. Elles peuvent prendre contact avec une des associations participantes ou appeler Martine Fleury au 06 80 06 02 48.

EXPOSITION PEINTURE-SCULPTURE : du 26 septembre au 4 octobre 2015 - Salle des Fêtes

Le Comité des fêtes organise son exposition bisannuelle de peinture-sculpture au samedi 26 septembre au dimanche 4 octobre 2015.

Cette année, nous souhaitons réserver un espace à la peinture sur notre village. Vous avez peint le village, vous détenez une peinture du village, participez à notre exposition.

Pour tous renseignements, contacter :

-Martine Fleury tel **01 64 38 33 96** mail : martine.fleury@orange.fr

- Nicole Bourges tel **01 60 66 25 07** mail : nicolebougues@gmail.com

Vie au Village

Associations

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage a repris ses activités au printemps par le traditionnel Loto. D'habitude organisé à l'automne, ce dernier a eu lieu en mars à cause du voyage en Slovaquie prévu en octobre. Cette fois-ci nous partons via Budapest. On prévoit 3 jours de visites dans la capitale hongroise puis 4 jours suivants chez nos homologues à Liptovsky Jan.

Pour tout renseignement et adhésion :
Sonia.cedille@free.fr



Groupe folklorique Urpin

Comité de jumelage vous souhaite un bel été et bonnes vacances à tous

Comité de Jumelage au Festival of Europe

Le 16 et 17 mai le Comité de Jumelage a participé une nouvelle fois au Festival of Europe à Bois le Roi. Ce 3^{ème} WE de mai devient un rendez-vous incontournable des européens dans notre région. En présence de nombreux invités de marque (députés européens, ambassadeurs), plusieurs pays de l'Europe (18 cette année) présentent ici leur artisanat, les spécialités culinaires, le patrimoine culturel ou historique. Une programmation riche et de qualité est proposée tous les ans aux visiteurs de plus en plus nombreux. A part des artistes de renom comme Magalie, Capitain Flowers, Gilbert Leroux et autres, on peut suivre des conférences sur les thèmes de la construction européenne.

La Slovaquie a été représentée par l'association Alseste, Isa Tourisme, l'exceptionnel groupe folklorique Urpin, notre Comité de Jumelage soutenu par L'Ambassade de la Rep. Slovaque dont le Conseiller culturel Mr. Jurkovic a passé le samedi avec nous (en photo avec Mme. Béatrice Mothré).



Madame le Maire de Fontaine-le-Port avec le Conseiller culturel de l'Ambassade de Slovaquie à Paris

Vie publique

Ordre des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 13 avril 2015

- Approbation du CR du 30 mars 2015
- Budget de l'Eau
 - Approbation du compte de gestion 2014
 - Approbation du compte administratif 2014
 - Affectation du résultat 2014
 - Vote du budget 2015
 - Budget de l'Eau
- Budget Communal
 - Approbation du compte de gestion 2014
 - Approbation du compte administratif 2014
 - Affectation du résultat 2014
 - Vote des taux 2015
 - Vote du budget 2015
 - Informations diverses.



Conseil municipal du 26 mai 2015

- Approbation du CR du 13 avril 2015
 - Délibération autorisant l'engagement de la procédure de la délégation de service public eau potable
 - Délibération créant une structure d'accueil de loisirs sans hébergement
 - Informations diverses.

Prochain Conseil Municipal - 25 juin 2015 - 20 h30 - salle des mariages -

COMMUNAUTE de COMMUNES - PAYS DE SEINE -

Le lundi 18 mai s'est tenue en mairie une réunion en présence des riverains de la Rue Madeleine Michelis et Quai René Richard pour le nouveau plan de zonage sur le projet de raccordement au réseau d'assainissement collectif situé en zone rouge de fort écoulement inscrit au Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI). Toutes nouvelles constructions étant interdites depuis la mise en place des PPRI, les maisons construites avant l'application du PPRI pourraient ainsi prétendre au raccordement au tout à l'égout.

Béatrice Mothré rappelle qu'il était important et nécessaire d'organiser cette rencontre avec les riverains concernés par le projet d'assainissement avant la fin de l'enquête publique le 30 mai pour que chacun puisse s'exprimer voire noter sur le registre dédié à cet effet, ses préoccupations ou questions. Nous remercions sincèrement le cabinet d'Etude ATEVE pour sa disponibilité qui a ainsi pu répondre au plus près des attentes et aux nombreuses questions des riverains.

Santé Publique

Chenilles processionnaires : attention aux poils

Des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont actuellement observées en Ile-de-France, comme chaque année à la même période.

L'ARS rappelle à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid ou les zones à proximité des arbres infestés et met en place un dispositif de surveillance des troubles sanitaires liés à une exposition à ces chenilles.



L'ARS Ile-de-France vous remercie de lui signaler tout événement sanitaire lié à la présence de chenilles urticantes sur votre commune aux coordonnées suivantes :

Tel : 0 825 811 411 (0,15€/minute)

Email : ars75-alerte@ars.sante.fr

(Plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Ile de France°)

Les recommandations

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et peuvent provoquer de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, ou encore des difficultés respiratoires.

Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France recommande des mesures de prévention simples, à la portée de tous :

- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements
- Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)
- Eviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas d'antécédents allergiques.

Dispositif mis en œuvre par l'Agence

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France diffuse depuis le mois de mai une campagne d'information pour les populations des zones géographiques concernées. Un flyer et une affiche sont ainsi mis à disposition du grand public via les mairies et les pharmacies.

Un dispositif de surveillance est également mis en place cette année en lien avec les professionnels de santé pour mieux connaître l'ampleur des troubles sanitaires susceptibles d'être en lien avec une exposition aux chenilles. Deux zones connues pour abriter des chenilles ont été retenues pour l'étude.

Agenda

CONFERENCE / DEBAT HISTOIRE ARCHEOLOGIE AERIENNE



- ♦ **lieu** : Salle des mariages
- ♦ **Horaire** : 19h30
- ♦ **Contact**: Mairie

Le 5 JUIN 2015

COMMEMORATION RAMSAY



- ♦ **lieu** : stèle John Ramsay à Fontaine-le-Port
- ♦ **Horaire** : en matinée
- ♦ **Contact** : Mairie

Le 30 AOUT 2015

KERMESSE DES ECOLES THEME « LA MUSIQUE »



- ♦ **lieu** : Place verte à Fontaine-le-Port
- ♦ **Horaire** : 11h-18h
- ♦ **Contact** : Fontaine aux jeunes

Le 20 JUIN 2015

ACCUEIL DES NOUVEAUX PORTIFONTAINS



- ♦ **lieu** : Mairie
- ♦ **Horaire** : 10h à 11h
- ♦ **Contact** : Mairie

Le 5 SEPTEMBRE 2015

GRANDE FÊTE AU VILLAGE



- ♦ **lieu** : Place verte à Fontaine-le-Port
- ♦ **Horaire** : 18h-23h
- ♦ **Contact**: Comité des Fêtes

Le 20 JUIN 2015

FORUM DES ASSOCIATIONS



- ♦ **lieu** : Parc de la Mairie
- ♦ **Horaire** : 11h et 15h
- ♦ **Contact** : Toutes les associations Portifontaines

Le 5 SEPTEMBRE 2015

EXPO PHOTOS « THEME DES FLEURS »



- ♦ **lieu** : Place verte à Fontaine-le-Port
- ♦ **Horaire** : 10h-18h
- ♦ **Contact** : Mairie

Le 20 JUIN 2015

JOURNÉES OXYGENE



- ♦ **lieu** : Pays de Seine
- ♦ **Contact** : paysdeseine.jeunesse@orange.fr
- Tel : 01.60.68.69.04

JUILLET-AOUT 2015

FEU D'ARTIFICE



- ♦ **lieu** : Bords de Seine
- ♦ **Horaire** : 23h15 (après la retraite aux flambeaux)
- ♦ **Contact** : Mairie

Le 20 JUIN 2015

JOURNÉE DU PATRIMOINE



- ♦ **lieu** : Sentiers, Eglise, Souterrains
- ♦ **Horaire** : 10h à 12h et 15h à 17h
- ♦ **Contact** : Mairie

Le 20 SEPTEMBRE 2015